Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 035-213501893-20260709-2026_07_79-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTGERMONT (ILLE ET VILAINE)

Délibération n° **2026 - 07 - 79** - Séance du 09 juillet 2026

En exercice : **27**

Présents : **21**

Qui ont pris part à la délibération : **27**

Date de la convocation : **02 juillet 2026**

Date de l'affichage : **02 juillet 2026**

L'An deux mille vingt-six, le **jeudi 9 juillet à vingt heures**, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent PRIZÉ, Maire.

Présents : PRIZÉ Laurent ; LHERMITTE Hervé ; HUGUENIN Florence ; MARCHERON Bertrand ; MATTEÏ Pauline ; ROZAT Manon ; GUITTON Bertrand ; GENDROT Rémy ; SENÉ Rokhaya Dite Daba ; RICHARD Dominique ; LOMMERT Isabelle ; LE MAGOAROU Anne ; ABGRALL Julien ; DUMOND Éric ; RACAPÉ Sarah ; CHOMAUD Guillaume ; VIMONT Anne ; LALOÉ Renaud ; HEURTEBIZE Hélène ; OLLIER Bernard ; VICAIRE Anne ;

Excusé.e.s : MÉZIANI Nadia (pouv à HEURTEBIZE Hélène) ; HUBERT Stéphane (pouv à VIMONT Anne) ; GÉRARD Pierrick (pouv à MARCHERON Bertrand) ; LAMBERT Charline (pouv à ABGRALL Julien) ; WADIER Typhaine (pouv à GENDROT Rémy) ; GAVARD Caroline (pouv à DUMOND Éric).

Secrétaire de séance : **Rémy GENDROT**

REVISION CONVENTION DE LABELLISATION ENS OLIVET

Présentation faite par Manon ROZAT et Anne LE MAGOAROU

Vu le code de l'Urbanisme et notamment ses articles L113-8 à L113-14 et R113-15 à R113-18, relatifs à la compétence « *Espaces Naturels Sensibles* » ;

Vu les délibérations de l'Assemblée départementale en dates des 18 décembre 2009 et 17 juin 2017 approuvant puis révisant le Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles, de la randonnée et des paysages ;

Vu la délibération de l'Assemblée départementale en date du 20 juin 2019 approuvant la convention-type de labellisation ENS ;

Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 035-213501893-20260709-2026_07_79-DE

Vu la délibération du conseil Municipal de la Commune de Montgermont du 6 juin 2024 et la décision métropolitaine B 2025-021 du 16 Janvier 2025 portant sur le transfert de propriété des biens et droits à caractères mobiliers et immobiliers lié à la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) ;

La présente convention annule et remplace la convention de labellisation ENS « Prairies d'Olivet » entre la commune de Montgermont et le Département en date du 31 janvier 2020.

Elle détermine les conditions du partenariat entre le Département d'Ille-et-Vilaine et les collectivités partenaires. Elle définit les rôles et engagements de chacune des parties sur le site labellisé. Elle précise les modalités d'interventions qui contribuent à l'aménagement, la gestion et la valorisation du site labellisé, dans le respect de la charte des Espaces Naturels Sensibles (ENS).

La convention de labellisation est annexée à la présente délibération.

Après en avoir délibéré le conseil Municipal à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Maire à signer la présente convention.

Pour extrait certifié conforme

Secrétaire de séance
Rémy GENDROT



Le Maire
Laurent PRIZÉ

